

## MA MÈRE ALCOOLIQUE

---

Par **Profil supprimé** Posté le 16/09/2016 à 22h26

Je me présente je suis une jeune fille de 17ans et ma mère est alcoolique depuis un bon bout de temps suite à des problèmes financier, familiaux de son côté ect..

Je ne sais plus quoi faire mon père est décédée il y a maintenant 7ans et était aussi alcoolique..

Je ne sais plus quoi faire mon beau père mon frère et moi sommes à bout, elle est allez voire notre médecin de famille pour pouvoir se soigner elle a pris des médicaments mais assure que cela ne lui fait rien, il y a des bouteilles cacher de PARTOUT dans la maison, elle conduit ivre et rien que dans sa chambre il doit y avoir une quinzaine de bouteille, elle voit de la vodk pur ou tout autre type de boisson du moment que cela est alcoolisée..

Je ne sais pas du tout quoi faire je suis au bord du gouffre et étant en internat je ne peut pas tout le temps la surveiller ( même si cela ne sert à rien) elle ne tient même pas debout tombe et jure quand elle est alcoolisée qu'elle n'a pas bu et que ce n'ai pas elle

Si vous avez dès conseils à me donner je suis preneuse de tout

### 1 RÉPONSE

---

**Profil supprimé** - 05/10/2016 à 02h24

Bonjour. Je te colle ce qui a été répondu sur un autre fil. Je pense qu'il est vraiment important que tu en parles a un professionnel. Courage.

Les Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie" (Csapa) reçoivent également l'entourage des personnes alcooliques. Nous vous conseillons d'y prendre rendez-vous pour vous, pour au moins déposer une fois ou deux ce qui se passe, ce que vous ressentez. C'est gratuit et les professionnels de ces structures vous soutiendront mais aussi vous aideront peut-être à trouver des manières de faire ou un modus vivendi qui vous permettent de vivre avec cela de manière plus sereine. Cela vous donnera aussi des ressources supplémentaires pour essayer, encore et encore, d'aider votre mère à prendre la décision d'essayer de s'en sortir. Le fait de faire cette démarche met en outre en acte, auprès de votre mère, votre propre souffrance et votre besoin d'aide. Il ne s'agit pas d'en culpabiliser votre mère mais de montrer que lorsqu'on souffre et qu'on a un problème on se fait aider, qu'il y a des aides. Cela pourrait faciliter le "passage à l'acte" de votre mère vers le soin.

---